

**Réindustrialisation :*****le défi de l'accès au foncier pour les startups industrielles***

Lors de l'inauguration de l'extension du site d'Innovafeed à Nesle (80), **Start Industrie a remis les résultats de sa consultation sur « l'accès au foncier pour les acteurs émergents de l'industrie »** à Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

L'accès au foncier pour implanter de nouvelles usines constitue un **enjeu majeur pour les startups industrielles** (1.900 en France), aux côtés d'autres enjeux quotidiens : le financement de leur croissance, l'accès aux compétences et la levée des freins réglementaires. L'accès à une ressource foncière adaptée à leurs besoins, clé en main et disponible à court terme, fait partie des conditions de leur réussite. Cette consultation nourrira la construction de dispositifs d'accompagnement, pour adapter l'offre foncière (publique ou privée) et la faire connaître des entrepreneurs.

➤ **7 pistes d'amélioration proposées pour mieux répondre aux besoins des startups industrielles :**

1. Améliorer la connaissance de l'offre en créant un **portail national** centralisant l'ensemble des **disponibilités foncières et leurs spécificités** (ex : utilités, services et infrastructures associés au site, bâtiments, partenaires R&D ou industriels possibles...) ainsi que les aides publiques mobilisables.
2. Déployer une **campagne de promotion des sites clés en main et des plateformes industrielles**, encore mal connus des startups (moins de 30% d'entre elles déclarent les connaître).
3. **Élargir l'offre de sites clés en main**, y compris en région parisienne et pour des surfaces de petite taille, et **les possibilités d'implantation au sein des plateformes industrielles** pour les startups.
4. Inciter les différents offreurs de solutions (gestionnaires des parcs d'activités, plateformes industrielles, collectivités territoriales, etc.) à **promouvoir les démarches d'Écologie industrielle territoriale et d'Économie circulaire** auprès des startups en recherche d'implantation.
5. Mettre en place et institutionnaliser un **système de cautions & garanties** vis-à-vis des bailleurs, des grands fournisseurs d'équipements / de moyens de productions et des foncières.
6. Raccourcir les délais d'implantation en **optimisant davantage les procédures administratives**, lesquelles mériteraient d'être mieux présentées et explicitées aux dirigeants en amont de leur projet.
7. Au plan local, **animer l'écosystème industriel sur le sujet du foncier** afin d'identifier les possibilités **d'accueil de startups sur des sites privés** occupés par des entreprises établies (en partageant des parcelles ou en mettant à disposition du bâti en tout ou partie non occupé) et de créer des synergies.

Les startups sont des acteurs clés de la réindustrialisation verte, source de croissance et gisements d'emploi, et enjeu majeur pour la France. En 2022, **35 nouveaux sites industriels ont été inaugurés par des startups** de secteurs divers : agro-industrie, éco-industries : valorisation de déchets et dispositifs de dépollution, chimie, et matériaux.

*« En plus d'être digital native et green native, la particularité des startups industrielles réside dans leur vocation à produire des biens matériels ou des procédés industriels qui nécessitent le déploiement de moyens de production. L'implantation de ces nouvelles usines pose de façon urgente la question de la disponibilité foncière, tant sur le plan quantitatif que qualitatif », Antoine Hubert, CEO d'Ynsect et porte-parole de Start Industrie.*

Cette consultation a été réalisée à l'été 2022 par Start Industrie en partenariat avec France Industrie, la French Tech et Territoires d'Industrie, auprès d'un échantillon représentatif d'une centaine d'acteurs émergents. Elle vise à recueillir des retours d'expérience et les besoins liés à la recherche de foncier pour une implantation manufacturière afin d'y répondre au plan national et au cœur des territoires.

*« Dans le contexte d'élaboration du Projet de Loi Industrie verte, les industriels, fortement préoccupés par le dispositif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), souhaitent son adaptation pour qu'aucun projet de réindustrialisation ne soit mis en échec faute de foncier disponible », Alexandre Saubot, Président de France Industrie.*

**A propos de Start Industrie** : créée en 2022 sous l'égide de France Industrie, Start Industrie est l'organisation professionnelle représentative des 1.900 startups industrielles implantées en France et de leurs réseaux sectoriels. Start Industrie se donne pour mission de défendre les intérêts de cette nouvelle génération d'acteurs industriels auprès des pouvoirs publics afin de soutenir leur émergence et leur développement au service de l'industrie française.

**A propos de France Industrie** : France Industrie est l'organisation professionnelle représentative de l'Industrie en France. Elle rassemble 30 Fédérations sectorielles de l'industrie et les Présidents de 48 grandes entreprises privées et publiques intervenant dans l'ensemble des secteurs industriels. France Industrie est l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics sur tous les sujets transverses relatifs à l'industrie : compétitivité, emploi, transition écologique, innovation et numérique, politique industrielle européenne et attractivité des territoires. France Industrie est également co-fondateur de la French Fab, bannière de l'Industrie française qui a pour vocation de fédérer les écosystèmes de l'industrie portés par tous les acteurs des territoires et de les projeter vers l'industrie du futur.

#### **Contacts presse : Image 7**

Marianne Hervé – [mherve@image7.fr](mailto:mherve@image7.fr) – 06 23 83 59 29

Karine Allouis – [kallouis@image7.fr](mailto:kallouis@image7.fr) – 06 11 59 23 26